

SOCIETE DES AMIS DE ST SYLVESTRE ET DE L'ABBAYE DE GRANDMONT

COMPTRE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE

tenue le 22 Août 1981

Sur convocation de son Président, M. Jean-François MOUGNAUD, la Société des Amis de St Sylvestre et de l'Abbaye de Grandmont s'est réunie en Assemblée Générale le samedi 22 Août 1981, à la Mairie de St Sylvestre.

Etaient présents:

- MM. A. LANTHONIE et PETAVY, Présidents d'Honneur;
- M. J.F. MOUGNAUD, Président;
- MM. F. DE LA GUERONNIERE et Ph. CAMPAGNE, Vice-Présidents;
- MM. HAUSER, BARIANT, ROYER et A. CAMPAGNE, membres du Bureau;

ainsi que:

Mme BARIANT, Mme A. BENSADOUN, Mme A.CAMPAGNE, M. Pierre CAMPAGNE, M. COUTURIER, M. DANGREZAT, M. et Mme J. DECROSSAS, M. FRUGIER, M. GABIRON, Mme HAUSER, Mme LACAZE-MASMONTEIL, Mme A.LANTHONIE, M.J. LANTHONIE, M. LEBRUN, Mme MACHERET, M. MARZET, Mlle MAZAUDON, M. Edmond MOREAU, Mme Marthe MOREAU, Mme P. MOUGNAUD, Mme PICHON, M. SAINT-DENIS, Mlle C. SARCIA.

De nombreuses personnes s'étaient fait excuser.

Le Président J.F. MOUGNAUD ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à tous les participants. Il exprime le plaisir qu'il éprouve à se retrouver parmi ceux qui, par leur présence assidue à notre réunion traditionnelle, donnent une nouvelle preuve de leur fidélité à notre Association.

Par ailleurs il tient à remercier dès à présent ceux qui, au cours de l'exercice écoulé ont donné de leurs efforts et de leur temps pour que les actions entreprises progressent concrètement.

Il évoque aussi la mémoire des sociétaires décédés depuis un an : M. Elie DESSAGNES (St Sylvestre), Mme FLEURY (St Priest-Taurion), Mme FONDAECHE (Livry-Gargan) et M. Pierre LANTHONIE (Ambazac).

Tous membres de la première heure, leur attachement à notre Société ne s'est jamais démenti.

Il donne ensuite la parole au Secrétaire, M. HAUSER, pour faire le point des problèmes qui ont constitué notre activité durant l'exercice écoulé.

L'évolution de ces problèmes se présente comme suit:

• à l'église de St Sylvestre:

- une glace de protection a été placée devant la Piéta; elle permet aux visiteurs de l'admirer, mais non plus de la toucher (ce qui, à la longue, n'aurait pas manqué de provoquer des dégradations).

- le tableau "La Visitation", copie d'une oeuvre due à Sebastiano del Piombo (1521) (original au Musée du Louvre) et offert à St Sylvestre par l'Empereur Napoléon III en 1857, a été entièrement restauré par un spécialiste. Il a été exposé, provisoirement, dans le bas-côté droit, en attendant d'être mis en place définitivement, dans un cadre qui vient de nous être livré.

(Cette pose définitive a pu être effectuée début Septembre).

- le mauvais état du contrefort du clocher, côté Nord, nécessite une intervention pour sa consolidation. Les travaux de restauration devront être réalisés et financés par la Municipalité, sous le contrôle de l'Architecte des Bâtiments de France. Une subvention sera allouée à la Commune par le Ministère des Affaires Culturelles.

• à la chapelle de Grandmont:

- nous avons fait remplacer la porte, en très mauvais état, par une porte et une huisserie neuves.
- un nouveau vitrail a été installé au tympan de cette porte. Il a été réalisé par l'Atelier du Vitrail, à Limoges. Entièrement financé par des membres de notre Société -qui désirent garder l'anonymat- son motif est inspiré par un détail de la chasse d'Ambazac. L'ancien vitrail, en très mauvais état, représentait un Sacré-Coeur. Il avait été offert, dans la seconde moitié du XIX^es., par VAST GAY, demeurant au Grand Coudier, Commune d'Ambazac. (Les restes des anciens vitraux sont conservés dans une caisse déposée à la Mairie de St Sylvestre.)
- une copie d'un émail limousin du XII^es. (dont l'original se trouve au Musée du Louvre), représentant un Christ en majesté, vient d'être mis en place pour compléter la série de celles qui agrémentaient déjà la chapelle.

Signalons également que, en raison de l'aggravation des vols d'objets pieux commis dans la région, les Services des Antiquités et Objets d'Art de la Haute-Vienne ont demandé à la Municipalité de procéder à un renforcement des fermetures de l'église, et tout spécialement celles de la sacristie, où se trouve installé le dispositif d'alarme contre le vol. Les travaux correspondants viennent d'être achevés et il est suggéré à M. le Maire de faire procéder périodiquement à un exercice d'alerte, en préavisant les habitants proches. De tels exercices permettraient de vérifier le maintien en bon état de fonctionnement du dispositif (de révéler éventuellement ses insuffisances) et surtout de familiariser ces habitants avec le son émis par la sirène. Enfin il conviendrait d'indiquer aux riverains la marche à suivre en cas d'alarme: avant tout, alerter téléphoniquement la Gendarmerie.

Le point des réalisations étant ainsi fait, le Président invite l'assistance à présenter ses remarques et à formuler des suggestions. Du large échange de vues qui s'engage alors, diverses idées sont émises qui pourraient constituer des orientations pour nos actions futures (à plus ou moins longue échéance). Elles peuvent être résumées comme suit:

• église de St Sylvestre:

- L'aération du présentoir de St Etienne est défectueux: des traces de moisissure apparaissent sur l'habillage en velours de la niche et les reliques elles-mêmes risquent d'être altérées. Une intervention rapide s'impose.

(Postérieurement à la réunion des contacts ont été pris avec la Direction des Affaires Culturelles, à Limoges, et un spécialiste de l'Entreprise qui a réalisé l'aménagement du présentoir est venu sur place pour examiner le problème. Un projet, chiffré, doit être soumis sous peu.)

- si les statues de St Michel et de Ste Marguerite, qui sont classées, ont, depuis quelques années, été protégées contre le vol, il existe deux autres statues, en bois, qui n'ont bénéficié d'aucune mesure: celle de St Sylvestre, à gauche dans la nef centrale, celle de la Vierge et l'Enfant, sur l'autel restauré du bas-côté droit. Bien que d'un intérêt moindre que les précédentes, elles mériteraient cependant de ne pas être totalement oubliées et d'être dotées d'un minimum de protection.

• chapelle de Grandmont:

- le plafond, en plâtre, est en mauvais état. Plutôt que de le réparer pourrait-il être envisagé de le supprimer et rendre ainsi visible une charpente qui, de prime abord, ne semble pas dépourvue d'intérêt. La chapelle y trouverait de plus une toute autre dimension. M. Ph. CAMPAGNE se propose d'examiner si cette charpente mérite réellement d'être dégagée, ainsi que d'étudier les conditions techniques et de coût d'une telle réalisation.
- il pourrait également être envisagé de procéder au rejointement extérieur de la maçonnerie dont l'aspect actuel est peu satisfaisant.

• divers:

- lors des travaux d'aménagements routiers effectués à Grandmont il y a une dizaine d'années, la pierre dite "le pilori", implanté sur la place, en face de la chapelle, s'est trouvée anormalement enterrée. Il est demandé à M. le Maire s'il serait possible de redonner à cette pierre une cote hors-sol analogue à celle d'origine, ce qui la remettrait en valeur.

(Quelques jours après la réunion, M. le Maire avait fait faire le nécessaire).

- les plaques de signalisation routière concernant GRANDMONT sont orthographiées "GRAMMONT". Dès 1961, la Société Archéologique et Historique du Limousin intervenait auprès de l'Administration des Ponts et Chaussées pour que cette anomalie soit redressée, mais sans résultat jusqu'à présent. Nous allons reprendre cette affaire pour essayer de la faire aboutir.

L'Assemblée porte ensuite grand intérêt à deux exposés:

- l'un, de MM. GABIRON et FRUGIER, sur l'existence à CHAMPCOUTAUD (entre FOLLES et FROMENTAL) d'un Prieuré grandmontain, maintenant en très mauvais état. Des photographies du bâtiment, qui avait été utilisé comme habitation avant d'être totalement abandonné, sont montrées en séance.
- l'autre, de M. FRUGIER, sur l'histoire détaillée, de l'origine à nos jours, du Prieuré grandmontain de VILLIERS (près de LOCHES, Indre & Loire). Rappelons que c'est dans ce Prieuré que s'est installé le Père PERMENTIER, soutenu dans son action par l'Association des Amis de l'Ordre de Grandmont (Prieuré de VILLIERS, Villeloin-Coulongé, 37460 MONTRESOR).

Le Président donne ensuite la parole au Trésorier, M. ROYER, qui rend compte de l'état de nos finances. La situation n'appelle aucune remarque et toutes les opérations actuellement entreprises pourront être menées à bonne fin. A retenir que le nombre de cotisants est un peu plus élevé que l'an passé et que la demande du livre "Histoire de l'Abbaye de Grandmont", par M. LANTHONIE, reste soutenue.

Avant de lever la séance, le Président fait part à l'Assemblée de deux idées qui lui tiennent à coeur:

- depuis de nombreuses années, l'effectif des adhérents à notre Société stagne aux environs de la centaine. Celà est peu au regard des tâches qui sont les nôtres. Par un minimum d'effort de prospection dans son entourage, chaque membre présent pourrait, au cours de l'année à venir, recruter deux nouveaux adhérents (des lettres imprimées, pour faciliter cette tâche, sont distribuées en séance). Il est certain que plus nous serions nombreux, plus nous pourrions développer nos actions et plus notre audience auprès des diverses autorités serait accrue.

- actuellement, les membres de la Société reçoivent une fois par an le présent compte-rendu de l'Assemblée Générale, document qui permet de faire le point de nos activités et qui constitue le seul lien avec ceux des adhérents (en majorité) qui, en raison de leur éloignement ou de leurs obligations, sont dans l'impossibilité de se rendre à St Sylvestre pour assister à cette Assemblée. Il serait désirable d'informer plus fréquemment les membres, de l'activité de la Société. Celà pourrait se faire par l'envoi d'une note d'information vers le mois d'avril, ce qui constituerait un contact semestriel. Les problèmes à y traiter seraient en rapport avec les buts de notre Association, mais dans une optique pouvant être très élargie. Pour mener à bien cette opération, il est nécessaire que tous se sentent concernés. Le Président fait donc appel à toutes les bonnes volontés pour nous fournir des textes qui pourraient faire l'objet de cette note, les tâches matérielles (multigraphie, expédition,..) étant bien entendu, prises en charge par le Bureau.

Le Président

J.F.MOUGNAUD

Il est rappelé que les cotisations ou dons sont à verser de préférence par virement postal à notre C.C.P.:

N° 1230-31 F LIMOGES

mais qu'il est possible de le faire par chèque bancaire directement adressé à notre Trésorier, M. ROYER, à St Sylvestre - 87240 AMBAZAC. Dans les deux cas, ces chèques sont à libeller à l'ordre de :

" Les Amis de St Sylvestre et de l'Abbaye de Grandmont".

Il est précisé en outre que, sauf indication contraire des donateurs, les cotisations sont imputées à l'année civile au cours de laquelle elles sont versées.